

Termes de référence du contrat d'expert(e)

Mission de mesure et d'analyse des effets économiques induits par le Fonds « la Francophonie avec Elles »

I. Présentation du Fonds

La pandémie de 2020 a engendré des répercussions négatives à l'échelle mondiale, particulièrement pour les femmes qui ont été les premières touchées. En effet, la crise sanitaire a aggravé les inégalités entre les femmes et les hommes, en fragilisant davantage ces dernières sur les plans économique et social. Cette réalité a été observée avec une particulière acuité dans l'espace francophone, où la crise a exacerbé les vulnérabilités existantes et exposé un grand nombre de femmes à une détérioration notable de leurs conditions de vie.

En réponse à cette crise, le Conseil permanent de la Francophonie, sur proposition de la Secrétaire générale de la Francophonie, a institué le 9 juillet 2020 le Fonds « La Francophonie avec Elles ».

L'objectif principal de ce Fonds est de soutenir des actions de terrain visant à renforcer l'autonomie économique et sociale des femmes, dans une perspective de développement durable.

Il soutient donc des projets concrets initiés par des organisations locales, bénéficiant à des dizaines de milliers de femmes en situation de vulnérabilité à travers l'espace francophone. Ces initiatives visent à renforcer leur autonomie financière et leur confiance en elles, tout en engendrant des retombées positives pour leurs familles et leurs communautés.

Initialement prévu pour une durée de quatre ans, le Fonds a été pérennisé à la suite de l'adoption, lors du Conseil permanent de la Francophonie tenue à Yaoundé en novembre 2023, d'une résolution recentrant son mandat sur l'autonomisation économique des femmes.

Ses objectifs spécifiques sont :

- Améliorer la participation et l'inclusion des femmes à la vie économique et sociale ;
- Améliorer l'accès des femmes à la formation professionnelle ;
- Soutenir le développement d'activités génératrices de revenus et faciliter l'accès des femmes aux opportunités économiques.

Depuis 2020, le Fonds a soutenu 354 projets dans 36 pays de l'espace francophone, mobilisant 20,1 millions d'euros de subventions et accompagné 99 290 femmes en situation de vulnérabilité.

Au-delà des activités génératrices de revenus initialement identifiées, de nombreuses bénéficiaires ont lancé leur propre entreprise, développé des initiatives économiques pérennes, créé des coopératives, voire embauchent d'autres femmes dans le cadre de leurs activités. Ces effets positifs significatifs, n'étaient pas identifiés comme résultats attendus au lancement du Fonds. Cependant, leur récurrence ainsi que leur impact justifient d'engager une mission d'analyse approfondie des effets économiques induits par l'activité des femmes soutenues par le Fonds « La Francophonie avec Elles », dans une perspective de renforcement durable de l'autonomie et de l'emploi des femmes. Cette mission permettra d'identifier, de documenter et d'analyser les dynamiques économiques résultant du soutien apporté aux femmes par le Fonds « La Francophonie avec Elles », dans le but de mieux comprendre les différentes formes de valeur économique générées indirectement par ses actions (chiffre d'affaires des structures, emplois créés notamment à destination des jeunes femmes, etc.).

En plus, la mission s'attachera à recenser les leviers d'action ainsi que les bonnes pratiques émergentes permettant d'amplifier l'action de l'OIF en matière d'autonomisation des femmes francophones dans le cadre du Fonds.

II. Présentation de la mission

Objectif général

Identifier, documenter et analyser les dynamiques économiques directes et indirectes résultant du soutien apporté aux femmes par le Fonds « La Francophonie avec Elles » en mettant en lumière les résultats et effets économiques observés, afin d'en tirer des enseignements structurés.

Objectifs spécifiques

- **OS 1** : Identifier et documenter les principaux résultats économiques observés au sein des entreprises, **coopératives et initiatives économiques** créées et portées par les femmes bénéficiaires des projets lauréats du Fonds « La Francophonie avec Elles » notamment en matière de revenus générés, de création ou développement d'emplois en particulier pour les femmes et les jeunes femmes, de statut juridique, de chiffre d'affaires, de type de marché desservi, etc. ;
- **OS 2** : **Analyser les dynamiques économiques associées aux activités développées par les femmes bénéficiaires**, en mettant en évidence les facteurs ayant facilité ou freiné l'émergence et la consolidation des initiatives économiques ainsi que les conditions favorables à leur pérennisation, dans le but de produire des enseignements utiles et prendre en compte des obstacles rencontrés et les opportunités à générer pour atteindre l'égalité entre les femmes et les hommes ;
- **OS 3** : **Capitaliser, structurer et valoriser l'ensemble des résultats et analyse produits** afin de produire des livrables opérationnels utiles à la communication institutionnelle, au plaidoyer et à l'orientation stratégique du Fonds « La Francophonie avec Elles ».

Approche méthodologique attendue

L'approche méthodologique devra permettre d'atteindre les objectifs spécifiques de la mission. Elle reposera sur une combinaison de méthodes quantitatives et qualitatives afin de produire une analyse à la fois solide sur le plan statistique et riche en enseignements analytiques et opérationnels.

Cette approche visera à identifier, documenter et analyser les résultats et effets économiques observés, ainsi que les dynamiques économiques associées aux initiatives soutenues par le Fonds « La Francophonie avec Elles ».

Elle comprendra donc :

- Une exploitation de la base de données partagée par l'Unité en charge de la coordination du Fonds (recensement des initiatives et contacts des bénéficiaires concernées, rapports de projets, documents de suivi) ;
- La conception et la diffusion d'un questionnaire auprès de l'ensemble des initiatives identifiées, avec un objectif de réponse d'au moins 70%, afin de recueillir des données quantitatives et qualitatives sur les résultats économiques observés ;
- La réalisation d'entretiens qualitatifs auprès des femmes bénéficiaires et ou des porteurs d'initiatives, représentatifs de la diversité des pays, des profils et des secteurs d'activité. Au regard de la diversité des contextes dans l'espace francophone, la mission visera à aborder un échantillonnage par région, en référence au découpage retenu à l'OIF ;
- La construction d'un cadre méthodologique d'analyse des effets économiques induits reposant sur (i) une typologie (directs, indirects, durables), (ii) des indicateurs qualitatifs et quantitatifs, (iii) ainsi qu'une grille de lecture analytique permettant de structurer l'interprétation des résultats observés.

L'expert(e) devra veiller à proposer une méthodologie adaptée aux contraintes de terrain : l'accès parfois limité aux bénéficiaires, la non-maîtrise de la langue française par celles-ci, l'hétérogénéité des projets soutenus ainsi que la disponibilité variable des entrepreneures et des données, et à s'inscrire dans un processus collaboratif avec l'Unité en charge de la coordination du Fonds.

La mission s'inscrit dans une démarche d'analyse et de capitalisation des résultats et effets économiques observés. Elle ne constitue pas une évaluation normative de la performance, de l'efficacité ou de l'impact du Fonds « La Francophonie avec Elles ».

Résultats attendus

Pour l'OS 1 – Produire des données quantitatives et qualitatives fiables permettant de documenter et décrire les résultats et effets économiques associés aux initiatives soutenues par le Fonds ainsi que leurs principales tendances/retombées au niveau des bénéficiaires :

- Une vision structurée la plus exhaustive possible comprenant le nombre d'entreprises, de coopératives et des initiatives économiques créées, détaillant le nombre d'emplois créés, le statut juridique, la forme d'activité, le type de marché visé, le chiffre d'affaires, etc. par région et au global ;
- Des données quantitatives et qualitatives fiables permettant de rendre compte des effets des initiatives économiques créées par les bénéficiaires ;
- Une mise en évidence des principales tendances en matière de création d'emplois, évolution des revenus, chiffres d'affaires, pérennité, activités et contraintes rencontrées, par région et au global.

Pour l'OS 2 – Analyser les dynamiques économiques induites par le Fonds afin d'en tirer des enseignements analytiques, méthodologiques et stratégiques. Une identification claire des dynamiques économiques observées, des leviers de durabilité dans le temps et des facteurs de succès ou de fragilité ;

- La formalisation d'un cadre méthodologique rigoureux pour l'analyse et la mesure des effets économiques induits ;
- La production des enseignements stratégiques et de pistes d'améliorations pour renforcer ces effets et améliorer les outils de suivi existants.

Pour l'OS 3 – Capitaliser, structurer et valoriser les résultats de la mission :

- Une capitalisation structurée, valorisée et communicable des résultats de la mission ;
- Une meilleure visibilité des profils des entrepreneures, des secteurs porteurs et des trajectoires soutenues ;
- La production de supports opérationnels utiles à la communication, au plaidoyer et à l'orientation stratégique du Fonds.

III. Livrables

Pour l'OS 1 :

- Un tableau d'indicateurs détaillé par pays comprenant a minima : nombre d'entreprises, de coopératives et d'initiatives économiques créées, nombre d'emploi créés (désagrégué par entreprises et par âge), statut juridique, forme d'activité, type de marché visé, chiffre d'affaires ;
- Une cartographie synthétique et visuelle des entreprises, des coopératives et initiatives économiques créées par région et au global ;
- Un rapport final présentant une analyse quantitative et qualitative synthétisant les tendances générales par région et au global : emplois, chiffres d'affaires, difficultés/contraintes, perspectives etc. ;
- Une synthèse statistique descriptive des données collectées ;
- Une synthèse statistique des résultats.

Pour l'OS 2 :

- Un cadre méthodologique structuré et transférable comprenant : une typologie des effets économiques induits (directs, indirects, durables), une grille d'analyse comprenant des indicateurs qualitatifs et quantitatifs pertinents définis conjointement lors du cadrage, une méthode de collecte reproductible adaptée aux réalités du terrain.

Pour l'OS 3 :

- Les fiches projets ou profils d'entrepreneures tenant compte de la diversité de l'espace francophone et des secteurs économiques rédigés selon le format proposé ;

- 10 études de cas approfondies illustrant des parcours significatifs (réussites ou blocages) et représentant la diversité de l'espace francophone et des secteurs économiques ;
- Un rapport final consolidé intégrant une analyse transversale, des enseignements structurés, concrets et stratégiques et des orientations opérationnelles visant à renforcer la prise en compte des effets économiques du Fonds.

IV. Profil recherché

- Formation supérieure Bac +5 en économie, développement international ou domaine apparenté ;
- Expérience confirmée de 10 ans minimum en analyse économique et entrepreneuriat ;
- Bonne connaissance des enjeux d'autonomisation économique des femmes et du fonctionnement des fonds de développement ;
- Excellentes compétences en analyse de données quantitatives et qualitatives ;
- Capacités à produire des documents de capitalisation valorisables à des fins de communication et de prospection ;
- Maîtrise du français et de l'anglais.

V. Calendrier d'exécution

La mission est prévue **sur la période d'avril à juillet 2026.**

Elle s'organise en trois phases principales de production, chacune associées à des livrables spécifiques, auxquelles sont ajoutées trois réunions clés : cadrage, premier rapport et restitution finale. Enfin, des points seront effectués tout au long de la mission avec l'Unité en charge de la coordination du Fonds « La Francophonie avec Elles » :

Phase 1 – Identification et mesure

- Période : Avril au 15 juin 2026
- Objectif spécifique concerné : OS1
- Réunion de cadrage : à la suite de la signature du contrat
- Livrables attendus :
 - o Tableau des indicateurs ;
 - o Cartographie ;
 - o Synthèse statistique.

Phase 2 – Analyse stratégique et premiers éléments de valorisation

- Période : 16 au 30 juin 2026
- Objectifs spécifiques concernés : OS1, OS2 et OS3
- Réunion intermédiaire : fin juin 2026 pour la présentation du premier rapport et des premiers résultats qualitatifs.
- Livrables attendus :
 - o Cadre méthodologique d'analyse ;
 - o Cinq premières monographies / études de cas ;
 - o Premier rapport.

Phase 3 – Finalisation et capitalisation

- Période : 1^{er} au 31 juillet 2026
- Objectif spécifique concerné : OS3
- Restitution finale : fin juillet 2026 pour présenter les résultats finaux consolidés, le rapport final consolidé et les recommandations.
- Livrables attendus :
 - o Rapport d'analyse final incluant les recommandations stratégiques ;
 - o Complément des études de cas et fiches.

La candidature devra être soumise à aap-fff@francophonie.org au plus tard le **31 mars 2026**. Le dossier devra comporter :

- Un CV ;
- Une lettre de motivation ;
- Des références ;
- Une proposition technique et financière détaillée, démontrant la compréhension des termes de référence, et comprenant la démarche méthodologique envisagée, les outils à mobiliser, ainsi qu'un plan de travail précisant le calendrier des activités. Dans le cadre d'un contrat de consultance, la proposition financière doit préciser le nombre de jours alloués à la mission.